

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 03 Septembre 2019 à 19h00 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Place des Marcs : Réunion avec les entreprises retenues le mardi 03 septembre 9h00
2. Place des Marcs : commerces
3. Travaux sécurisation de la Ville
4. Points sur budget - refacturation "Les Gloutons"
5. Travaux été 2019
6. Rentrée scolaire 2019/2020
7. CMJ
8. Questions diverses

Extrait du PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois Septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.

Convocation du 12 Juillet 2019 (Présent Excusé (P) Pouvoir)

Mr SPAY Romain
 Mr COGNARD Denis (p1)
 Mme CANARD Catherine
 Mr DUFOUR Sébastien (p1)
 Mr MIDEY Jean-Yves

Mme DESSEIGNE Sophie
 Mme DASSONVILLE Denise
 Mr WILSON Douglas (P2)
 Mme HAMET Rachel
 Mme CASBOLT Josiane

Mr DURAND Pascal
 Mme DUCOTE Corinne
 Mr SPAY Pierre-Yves
 Mme WILSON Marie-Claude (P2)

Secrétaire de séance : Mme CANARD Catherine est désignée secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal du 16 et 29 Juillet 2019 : les procès-verbaux des réunions du 16 et 29 Juillet 2019 sont adoptés à l'unanimité, sans observation majeure.

1. Place des Marcs : Réunion avec les entreprises retenues le mardi 03 septembre 9h00

En présence de Madame le Maire, Monsieur Wilson, Monsieur Piazza de l'ATD, Monsieur Rey, une réunion a eu lieu mardi 3 septembre en mairie sur convocation par l'architecte des entreprises retenues à l'appel d'offre pour la réhabilitation et l'aménagement de la place des marcs.

Cette réunion avait pour but la signature des marchés par toutes les entreprises pour télétransmission à la Préfecture et validation du contrôle de légalité.

Un planning a été remis à chaque entreprise, afin de respecter les délais prévus au marché.

Une visite sur site a eu lieu avec les entreprises GELIN (Gros Œuvre), SIVIGNON (Terrassement), JOSEPH (Charpente) pour vérifier certains détails.

Une réunion de chantier aura lieu chaque semaine le mardi matin organisée par l'architecte (en principe en mairie, sauf avis contraire de l'architecte) afin de faire le point de l'avancement du chantier.

Démarrage des travaux prévus le 15 Septembre 2019.

Les demandes d'autorisation de raccordements à l'assainissement ont bien été signées, il y aura une concertation de ces habitations avec l'entreprise SIVIGNON très prochainement.

2. Place des Marcs : commerces

Une promesse de bail a été signée entre la mairie et Loïc Gros « boulanger », afin de formaliser l'engagement de location de l'espace réservé à la boulangerie soit environ 130 m2.

Les comptoirs de campagne rencontrés précédemment ont décliné leur intention de s'installer dans les locaux restants à louer, suite à la non-mutualisation de l'activité avec le boulanger, malgré l'intérêt porté à leur concept. Différents points de blocage se sont révélés, la surface, la double activité avec le boulanger qui aurait nui à leur développement.

Une nouvelle offre est parvenue en mairie, avec proposition d'ouverture d'un espace de vente de vin et spiritueux, avec produits du terroir (fromages, terrines, escargots etc... avec dégustation).

Deux autres demandes sont en instance et en étude de faisabilité : commerce de fleurs, cadeaux, décorations et service à la personne (massage).

Ces demandes seront étudiées avec intérêt.

Prendre contact avec « Village d'accueil » service qui met en relation les communes cherchant des partenaires pour leur développement économique et des candidats à une installation en milieu rural.

Proposition : espace artistique, salle d'exposition et salle photos.

3. Travaux sécurisation de la Ville

Suite à l'aménagement et à la sécurisation du hameau de la ville, il s'avère que des interrogations se posent quant à la dangerosité de l'aménagement à la descente de Juliéas.

Madame le Maire, Josiane CASBOLT et Jean Yves MIDEY, 3^{ème} adjoint se sont rendus sur place pour appréhender le problème, après avoir échangé avec M. AUPOIL de la DRI.

Le problème vient notamment des quilles qui effraient les conducteurs. En effet après aménagement définitif, ces quilles seront remplacées par des trottoirs dits franchissables avec une signalisation appropriée.

Remarques : une voiture est garée et empêche la visibilité, un marquage au sol est proposé afin d'éviter le stationnement.

Les remontées sont très positives dans l'ensemble.

Une demande d'information est parvenue à Mme le Maire sur la crainte de ne pouvoir entrer sur une propriété avec des camions citernes. Une réponse a été faite afin de ne pas perturber l'exploitation de l'activité. Cela leur a permis d'accepter ce changement.

Chemin des guillons : dépôts de matériaux

4. Point sur budget - refacturation "Les Gloutons"

Le budget à fin Aout présenté par Sébastien Dufour, 2^{ème} adjoint, est respecté dans sa majorité.

Seuls quelques points sont soulevés, notamment la consommation d'eau sur le 1^{er} semestre qui est excessive mais qui été détectée par une fuite d'eau dans les toilettes de l'école primaire. Une demande auprès de SUEZ est en cours afin d'analyser plus précisément ces fuites. Ce dépassement par rapport à l'année 2018 est de 100 m³, sans compter le complément dû au regroupement de cantines qui sera refacturé au prorata de la population et des élèves émanant des communes. Le compte EDF est lui aussi mis à mal par le chauffage qui n'a été éteint que début juin dans les écoles et aussi la mauvaise gestion des thermostats dans les classes.

La refacturation au 30 juin aux Gloutons sera effectuée très prochainement dès que nous serons en possession des derniers éléments. L'AG des gloutons se tiendra le 4 septembre à 20heures à la mairie.

Les recettes n'étant pas enregistrées en totalité à ce jour ne peuvent faire l'objet de contrôle.

Remarques : est-ce que Franck ne pourrait pas prendre de l'eau du puit pour l'arrosage des espaces verts.

5. Travaux été 2019

Jean Yves NAUDIN remplaçant de Franck COINDARD pendant les vacances, a repeint les volets de la maison PERRIER au bourg (côté rue), nettoyé le cimetière à fond, les bassins etc.... Ses prestations sont appréciées.

Différents travaux ont été effectués dans les écoles, dont le transfert de stores, la pose de plaque en lièges, d'étagères etc...

La fontaine n'a pu être remise en route, les parois étant devenues poreuses et une intervention d'un maçon étant nécessaire.

La commande des volets roulants de la petite école est en cours.

Remarques : Acheter un grand frigo pour la salle des fêtes, demander un devis pour remplacer le chauffe-eau, rajouter une clause importante dans le règlement intérieur.

PROCES VERBAL DU 03 SEPTEMBRE 2019

Les sonorisations de musique seront limitées. Les utilisateurs veilleront scrupuleusement au respect du voisinage, pour ce faire : toutes les fenêtres et portes resteront systématiquement fermées « côté place » lors de l'utilisation d'un dispositif de sonorisation. Aucune émergence sonore ne devra venir troubler la quiétude du voisinage. Aucune musique extérieure ne sera accordée au-delà d'une heure du matin.

6. Rentrée scolaire 2019/2020

La rentrée scolaire 2019 s'est très bien passée.

L'école maternelle accueille 27 élèves, en petite et moyenne section. Ce nombre étant important Nathalie Redois a dû permuter le dortoir dans la salle de classe et vice et versa.

De ce fait il s'avère que le chauffage au sol très vétuste et ne fonctionnant que partiellement devra être coupé et remplacé par des radiateurs. (Un devis a été demandé à Fasylec).

La classe de primaire accueille 21 élèves. Du fait de l'occupation par la cantine de la classe orange de 11 h à 14h00, le coin bibliothèque a été déplacé dans le sas d'entrée, ce qui va justifier l'acquisition de deux stores supplémentaires afin de préserver la vue sur les enfants et la gestion du soleil.

7. CMJ

Pour la rentrée 2019, une liste des jeunes nés à partir de 2010 a été demandée par les animateurs en mairie, afin de leur envoyer un courrier les invitant à rejoindre le CMJ.

La date du 25 septembre est fixée pour la réunion du CMJ de rentrée.

Une invitation à la visite du SMET sur le traitement des déchets ménagers leur sera jointe, avec réponse rapide pour organisation de cette journée.

8. Questions diverses

- Logement au dessus de l'école maternelle : Rémy Lassarat a donné sa dédite pour fin Novembre. Une demande de location est parvenue en mairie, à étudier.
- Courrier Alain ROUX : un nouveau courrier est arrivé en mairie. Madame le Maire a préparé une réponse à lui envoyer afin de répondre à ses questions dont lecture est faite par Mme le Maire.
- La maison de la régie est détruite. Le protocole d'accord sera établi et signé d'ici fin septembre.
- Déclaration de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2018 : le nécessaire a été fait auprès des déclarants leur permettant de déposer un dossier auprès de leur assurance qui mandatera un expert.
- La commune a également déposé un dossier, la salle des fêtes (entre autres) étant lourdement impactée par ce sinistre ;

9. Questions Diverses

➤ Tour de table :

Rachel HAMET : Dans le cadre de la promotion des crus du Beaujolais, l'ODG des Crus et les crus du Beaujolais ont fait appel à un photographe pour créer une photothèque des crus du Beaujolais. Il va intervenir dès maintenant et ce, pendant une année sur les crus du Beaujolais. Il réalisera des photos dans les vignes, dans les cuvages, de plain-pied et aussi avec un drone.

Pascal DURAND : Efforts de certains viticulteurs dans la pulvérisation de produits phytopharmaceutiques.

Denise DASSONVILLE : à couper petits ACACIAS gênants donnant sur la chaussée.

Douglas WILSON : pas de construction de hangar pour Mr MOTTIN ? pas de suite donnée au permis à ce jour.

Jean-Yves MIDEY : bassin des Thévenins : grille d'évacuation à changer.

Les travaux de voirie rue du Paradis sont programmés après les vendanges par le SIVOM.

➤ **Date du prochain CM : le Mardi 08 Octobre à 19h30**

➤ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00**

